Saint Pantaléon de Larche, le 10 août 2017



COMMUNE DE SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ORGANISATION DE LA CIRCULATION POUR LE TOUR DU LIMOUSIN

TOUR DU LIMOUSIN 2017

Stationnement et circulation perturbés,

les 16 et 17 août 2017

Le départ de la 3^{ème} étape du Tour du Limousin occasionnera des perturbations sur le stationnement et la circulation dans le bourg de Saint Pantaléon de Larche.

Ainsi, dès le 16 août, le stationnement au niveau du parc des sports sera réservé aux camping-cars suivants l'épreuve (Parkings du stade, du gymnase, du club-house et le long de la RD 152^E – avenue Charles de Gaulle). Le stationnement sera interdit sur toutes les places du centre bourg le 16 août également (Place de la salle des Fêtes, de l'église, de l'école, de la bibliothèque...). Les véhicules du tour et la caravane accéderont au centre bourg par la rue du 19 mars, le 17 au matin. Compte tenu du nombre et de l'envergure des véhicules, le stationnement y est donc interdit jusqu'au départ prévu à 12h30. La rue de la Mairie depuis le pont jusqu'au giratoire du Colombier, sera barrée et interdite à la circulation le 17 août au matin jusqu'en début d'après midi après le départ de la course. Sur l'avenue des Escures, le

stationnement est également interdit en revanche, la circulation sera permise hormis pendant le passage des coureurs sous le contrôle des signaleurs.

Nous vous invitons donc à prendre vos précautions en matière de stationnement et circulation et vous remercions de votre compréhension et de votre patience pour la gêne occasionnée par cette organisation.

La Municipalité

CONTACTS PRESSE: